
DUBLIN – Assemblée générale EURALO At-Large 2ème partie
Mercredi 21 octobre 2015 – 15h45 à 17h30 IST
ICANN54 | Dublin, Irlande

INTERVENANT INCONNU : Vous pouvez vous asseoir ici à côté de...

WOLF LUDWIG :

Bienvenue à la deuxième partie de notre Assemblée Générale, la partie statutaire. C'est la deuxième partie de notre Assemblée Générale qui a commencé ce matin. Je vais essayer de respecter notre ordre du jour. Nous avons un ordre du jour et un programme très chargés et je ne veux pas risquer de retards.

Avant toute chose, bienvenue à tous. Je pense que vous avez tous reçu l'invitation formelle, trois semaines avant notre Assemblée Générale d'aujourd'hui avec notre ordre jour. Il y a environ une semaine, vous avez dû recevoir d'autres documents, comme notre rapport annuel avec le document sur l'intérêt public dont nous avons discuté lors de la séance de ce matin.

Nous avons invité quelques intervenants aujourd'hui: les membres du conseil et le vice-président de l'Europe pour la partie prenante et la participation des parties prenantes. Je ne

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

vois pas Jean-Jacques Sahel. Je sais qu'il y a eu déjà une confusion à propos de Jean-Jacques.

Nous avons aussi invité Wolfgang Kleinwächter, qui est un des membres fondateurs de RALO et un de nos directeurs spirituels. Wolfgang m'a dit qu'il allait essayer de se joindre à nous, mais qu'il avait aussi des engagements. Puis, la même chose pour Rinalia, notre représentante d'ALAC actuelle, notre liaison auprès du conseil de l'ICANN. S'ils arrivent en retard, nous les ferons intervenir plus tard.

En attendant, je vous propose de continuer et de passer à notre prochain point de l'ordre du jour qui est la confirmation et le nom des personnes qui sont absentes et l'affirmation des personnes qui sont présentes : on va faire l'appel. Nous allons le faire de manière plus courte, parce que nous avons 31 membres sur 33 qui sont représentés et il y a aussi quelques représentants par procuration.

Jusqu'à hier, nous étions seulement 30, mais aujourd'hui, j'ai constaté qu'ISOC Pays-Bas est présent aussi. Donc, je suis heureux de souhaiter la bienvenue à notre membre des Pays-Bas. Nous avons encore un meilleur quorum que ce que je pensais. Je crois qu'on n'a jamais rien eu de comparable dans le passé. Sur 33, nous avons 31 personnes. Donc, il manque ISOC

Bulgarie et ISOC Luxembourg, qui ne répondent à aucune de nos invitations et qui ne sont, hélas, pas représentés.

Je suis très content que tous les autres membres, tout le reste d'EURALO soit présent. En attendant, si vous voulez, vous avez tous vos cartes avec vos noms dessus. Si je regarde, il y a Jimmy qui n'est pas supposé voter aujourd'hui. C'est le seul. Il est un candidat en cours d'acceptation. Lors de la prochaine Assemblée Générale, il sera probablement qualifié et pourra voter.

Il y a Sébastien, qui ne va pas voter non plus. Annette doit partir de bonne heure. Elle a donné son droit de vote à Sandra. Oui, allez-y.

SANDRA : Et Stephan aussi. Donc, j'ai trois votes à réaliser. Je vais voter au nom de moi-même et de deux autres personnes de plus.

WOLF LUDWIG : Très bien, Sandra. Je pense que vous êtes capable de faire cela, non ?

Si je regarde, je vois que nous avons aussi des membres qui ont le droit de vote qui siègent ici. Oui, bien. Vous êtes [inaudible], bienvenue parmi nous. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue

aux membres qui sont derrière : Narine d'Arménie, une de nos participantes régulières aux réunions et téléconférences mensuelles. Donc, c'est un plaisir.

Ensuite, nous avec Jean-Jacques Subrenat qui était un représentant d'ALAC dernièrement, nommé par le NomCom, mais il continue de travailler dans différents contextes. Il est ici et contribue avec nous.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci beaucoup. Et je suis aussi le membre désigné d'ALAC auprès de l'ICG. C'est pour ça que je travaille beaucoup avec l'ICG et que je ne suis pas très présent avec vous, aujourd'hui.

WOLF LUDWIG : Merci beaucoup.

GABRIELLA SCHITTEK : Bonjour, je suis Gabrielle. Je suis membre du personnel de l'ICANN.

WOLF LUDWIG : Est-ce qu'il y a d'autres personnes ? Je pense que le prochaine est le point trois... Ah, Siranush, vous êtes si petite. Vous avez une grande personnalité, mais vous êtes de petite taille. On ne vous avait pas vu. Je ne vous voyais pas. Bienvenu aussi.

Siranush est aussi une de nos amies. C'est un membre individuel. Elle appartient à une association individuelle et elle est membre d'APRALO. Elle a reçu un prix, une récompense, il y a deux jours.

INTERVENANT INCONNU : J'ai aussi un vote par procuration. J'ai le vote de [inaudible].

WOLF LUDWIG : Bien, c'est noté. Donc, je l'ai déjà dit, nous devons avoir 31 votes ici, dans cette salle, sur 33 membres total. Aujourd'hui, le vote ne sera pas nécessaire à l'exception de certaines sélections que nous ferons plus tard. Est-ce qu'il y a des questions ?

Ensuite, nous allons adopter l'ordre du jour proposé. Il s'agit d'une invitation formelle : cet ordre du jour est préliminaire jusqu'à ce qu'il soit adopté pour cette assemblée, ici, aujourd'hui. J'ai déjà lu une petite note qui disait qu'on avait beaucoup de points dans cet ordre du jour. Donc, ce serait une très bonne chose de ne pas suggérer davantage de points pour cet ordre du jour.

Vu que je ne vois personne qui veut prendre la parole, je pense que nous allons considérer que cet ordre du jour est adopté.

INTERVENANT INCONNU : Dans la liste de diffusion, ces derniers jours, il y a eu des questions sur le rôle du conseil. Est-ce qu'il serait possible de nous rappeler le rôle du conseil au point 11 ?

WOLF LUDWIG : Oui. Ce point 11, on va parler du président de RALO, du secrétariat et du conseil d'administration. Donc, nous allons le faire. Ne vous inquiétez pas. Je pense que nous pouvons maintenant considérer notre ordre du jour de notre Assemblée Générale comme adopté. Nous allons passer à l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion face-à-face qui a eu lieu en 2014 à Londres, au moment d'ATLAS 2.

Roberto, vous avez la parole.

ROBERTO GAETANO : Je ne peux pas approuver les procès-verbaux de cette réunion, parce que les commentaires ne sont pas sur l'internet. Donc, on peut voir l'ordre du jour, mais on ne voit pas le procès-verbal de cette réunion. Je suis surpris que personne d'autre ne s'en soit rendu compte.

INTERVENANT INCONNU : Excusez-moi, Roberto. J'ai lu ce procès-verbal qui est disponible sur Confluence.

ROBERTO GAETANO : Bien. Alors, je suis heureux de savoir que cela existe. J'ai envoyé plusieurs messages pour obtenir ce document, mais je n'ai eu aucune réponse. C'est pour ça que je dis ce que je viens de dire.

WOLF LUDWIG : La transcription de cette réunion est peut-être mise et est là sur l'écran, mais mon ordinateur n'était pas disponible. J'ai vu vos emails, j'aurais aimé vous répondre, mais j'étais pratiquement bloqué. J'avais autre chose à faire.

ROBERTO GAETANO : Bien. Je ne veux pas vous faire perdre de temps ici. Je pensais que le procès-verbal devait refléter le contenu de la réunion entre les choses qui doivent exister et, ici, il s'agit de la communication entre nous. J'étais sûr que ce procès-verbal existait quelque part, mais avant la réunion, je n'ai pas pu le trouver ce procès-verbal de la réunion précédente. C'est pour ça que je dis ce que j'ai dit.

WOLF LUDWIG : Bien. Parfait. Pas de problème. Merci, Roberto. Ariel ?

ARIEL LIANG : Le procès-verbal et la transcription de ce procès-verbal sont en ligne et je viens de vous envoyer le lien dans la salle de chat d'Adobe.

WOLF LUDWIG : Pour l'assemblée d'aujourd'hui, je suggère que, comme nous l'avons fait auparavant, nous utilisons les procès-verbaux concernant les décisions et les conclusions auxquelles nous sommes parvenus. Ici, nous avons une transcription. Je pense qu'on n'a pas besoin de procès-verbal détaillé, nous avons seulement besoin de savoir quelles sont les décisions qui ont été prises et des parties qui concernent ces décisions prises dans le procès-verbal.

LUTZ DONNERHACKE : Pour une question d'organisation : n'oubliez pas de donner votre nom avant de commencer. J'ai oublié, je m'appelle Lutz.

WOLF LUDWIG : C'est très bien de le savoir : vous avez raison, Lutz. C'est très important pour les transcriptions, parce que, sinon, il n'y a pas de nom sur la transcription.

Donc, maintenant, le résumé du procès-verbal de la dernière réunion n'étant pas disponible, il me semble qu'il n'y avait rien

de vraiment très grave. Il s'agissait de résumer ce que nous avons fait à Londres, il y a plus ou moins un an de cela.

Annette s'excuse, car elle doit partir. Merci d'être venue, Au revoir. Et, Annette vient de partir à 16h04. Elle avait déjà dit : elle a transféré son droit de vote à Sandra et elle lui a donné sa procuration. Alors, est-ce qu'il y a des questions ? Oui, Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Wolf. Je voudrais rappeler à tout le monde que nous avons des interprètes, donc vous pouvez aussi parler dans votre propre langue, en français ou en espagnol. Utilisez les services de vos interprètes. Merci.

J'ai remarqué, ce matin, que personne n'utilisait les services des interprètes et c'est dommage.

WOLF LUDWIG : Comparé aux autres, je pense que je donne le bon exemple. Nous avons accepté Olivier, qui est une personne qui n'est pas anglophone et qui, pourtant, parle anglais et Christophe. Il a eu la bonne idée, depuis le début, de travailler et d'utiliser l'anglais comme langue de travail. Donc, on est tous plus ou moins dans la même situation. Nous avons tous les deux les mêmes

difficultés et nous devons utiliser l'anglais et parler le mieux qu'on peut.

Je pense que ça peut éviter des soucis, comparés aux autres RALO. Est-ce qu'il y a des questions pour les premiers points que je viens de mentionner dans l'ordre du jour ? Christopher, allez-y.

CHRISTOPHER :

Je sais qu'à partir d'un certain âge, on devient un peu aveugle, mais c'est un problème qu'on a, en général, dans cette conférence. Ces écrans sont impossibles à lire. Et j'ai essayé. Je n'ai pas trouvé les procès-verbaux. Je sais qu'ils sont là, j'ai vu le lien. Je sais qu'ils existent. J'essaie de rentrer sur Adobe, la réunion n'a pas commencé, on me dit.

Donc, la seule manière d'entrer sur Adobe est de lancer une recherche sur Google et de chercher la Réunion Générale de EURALO. J'ai du mal, disons.

WOLF LUDWIG :

On va vous aider, ici. Ne vous inquiétez pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui ont du mal à entrer sur Adobe.

WOLF LUDWIG :

Au cas où vous auriez besoin d'aider pour entrer sur Adobe, nous allons demander à Ariel et à Heidi de vous aider à accéder à Adobe Connect, dites-le nous si vous avez besoin d'aide. On vous donnera un coup de main.

Je vois qu'il n'y a pas d'autres questions ni de commentaires concernant la première partie, la partie A, de notre ordre du jour et les cinq premiers points. Vous avez un lien qui mènera aux procès-verbaux de la réunion précédente. Il sera posté et vous le recevrez.

Je vais donc continuer avec la partie B de notre ordre du jour qui vient d'être adopté. Le point 6 de celui-ci, avec nos orateurs invités. Wolfgang et Rinalia et Alan Greenberg, qui était aussi invité. Donc, aucune de ces trois personnes n'est dans la salle. Je suggère d'attendre un petit peu que l'un d'entre eux entre et, à ce moment-là, on leur donnera la parole.

Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Wolf. C'est Olivier Crépin-Leblond. Je pense qu'il faut remarquer qu'il y a plusieurs discussions importantes qui ont lieu dans une salle concernant la responsabilité et il y a un forum. Il y a beaucoup d'activités importantes qui ont lieu : il

peut y avoir des réunions qui finissent en retard. C'est peut-être pour cela que nos invités ne sont pas là.

WOLF LUDWIG :

Merci, Olivier. Wolfgang m'a dit qu'il allait essayer d'être ici, mais qu'il ne pouvait pas promettre. Je crois que c'est la même chose pour Rinalia et Alan. Si vous voulez, nous allons essayer d'attendre qu'ils arrivent et les inclure dans notre réunion.

Maintenant, nous passons au point suivant, le point 7 : discussion et adopte du rapport annuel 2014 et 2015 du président d'EURALO. Je crois qu'on a déjà fait circuler ce rapport annuel. J'espère que vous avez eu l'occasion de le télécharger et le lire avant la réunion. Sinon, vous l'avez reçu dans la brochure qu'on vous a donnée ce matin. Il se trouve aussi sur la clé USB qu'on vient de vous donner ce matin.

Donc, je pense que tout le monde devrait avoir vu ce rapport annuel et celui-ci a le même format que d'habitude. On a résumé les activités régulières qui représentent EURALO, le rôle spécial d'EURALO à EURODIG. Le conseil d'EURALO est le même fondateur d'EURODIG. Donc, nous représentons la Société Civile à EURODIG.

Cela est devenu une histoire pleine de succès au cours de ces dernières années. Je voudrais faire un petit résumé des points

principaux de ce rapport. Si vous voulez avoir davantage d'informations, je vous recommande d'aller voir Sandra qui va vous en donner. Il y aura, ce soir, une réception de réseautage avec MOU entre EURODIG et ICANN.

EURALO a été le premier représentant dans la structure d'EURODIG à organiser ce type de chose. Nous avons eu un soutien pour le budget de notre événement annuel avec ICANN. Donc, ICANN est devenu un partenaire officiel. Ensuite, nous allons passer aux points un peu plus sensibles de ce rapport annuel, tout ce qui concerne la formation au niveau interne et la sensibilisation de nos membres.

Je vais résumer un peu et je vais vous montrer un petit tableau qui montre les chiffres. Donc, on a 33 ALS. L'année dernière, nous avons dû « décertifier » quatre membres. Actuellement, il y a au moins deux membres qui vont possiblement être « décertifiés ». Si l'on n'augmente pas nos efforts concernant la sensibilisation, nous risquons de nous retrouver dans une situation dans laquelle nous aurons de nouveaux membres, mais nous allons perdre d'autres membres qui ne participent plus à nos activités.

Comme nous l'avons dit, à Londres l'année dernière, après beaucoup de discussions avec ALAC, etc., nous avons décidé qu'il était justifié, après tant d'années et d'efforts, d'entrer en

contact avec les ALS que l'on pouvait considérer comme des ALS qui étaient en attente, qui ne faisaient rien, et leur dire : « vous n'êtes plus dans nos listes, si vous ne répondez pas dans les prochaines semaines, nous allons vous retirer de nos listes, puisque vous n'avez aucune activité. »

C'est ce qui s'est passé l'année dernière. Nous avons fait cela. Personne n'est vraiment content de faire ce genre de choses, mais je pense que, pour des questions de clarté et de crédibilité, je ne veux pas entrer dans une situation dans laquelle on a un nombre d'ALS qui est très élevé, mais qui ne correspond pas à des ALS actifs. Je préfère avoir un nombre d'ALS plus modeste, mais savoir que ces ALS sont intéressées par ce que nous faisons.

C'est un défi permanent, on en a discuté à Lisbonne, à Londres. Le message que je voudrais vous faire parvenir concernant la sensibilisation sera le suivant : c'est un peu comme un « one man show », c'est un peu ce que fait Olivier. Nous avons eu un événement sur la gouvernance de l'internet à EURODIG. Nous avons eu une école d'été sur l'internet. Nous avons essayé de contacter des gens, de les intéresser, de les encourager et de leur proposer de participer.

C'est quand même un thème compliqué. On a besoin d'expliquer, de convaincre. Il faut avoir un grand sens de la

conviction et être tout le temps un peu sur leur dos : « vous vous rappelez, la dernière fois on en a parlé, etc. » Donc, il faut insister. Si la sensibilisation pouvait être comprise par tous nos membres comme un défi au quotidien, mais aussi comme un devoir dans vos pays. Vous savez tous que, dans vos pays, les ONG sont des organisations de consommateurs. Les ONG, les Organisation du Consommateur, ce serait bien que vous essayiez de joindre toutes ces organisations au niveau local.

Moi, je suis à distance. Je ne sais pas, je ne connais pas. Olivier non plus. Donc, essayez d'entrer en contact avec eux et essayez de nous envoyer un petit message nous disant que vous en avez parlé avec eux, de façon à ce qu'on puisse commencer de travailler de manière systématique. Il y a beaucoup de potentiel, j'en suis sûr. Au début, on parlait de notre vision. Sébastien disait que notre objectif devrait être d'avoir un représentant d'ALS par pays Européen, quelque chose qui serait comme le Conseil de l'Europe avec 48 membres.

On est très loin encore de cet objectif ambitieux et je pense que nous devrions le garder, comme objectif ambitieux, même si cela demande beaucoup d'efforts. Voilà, c'est ce que j'avais à vous dire de mon côté.

Ensuite, la question de la formation au niveau interne : c'est juste pour maintenir nos membres ensemble, leur permettre de

participer à des activités régulières. La principale de ces activités est la téléconférence mensuelle. Certains me disent : « je ne participe pas aux téléconférences mensuelles organisées par Wolf, parce qu’elles sont ennuyeuses. »

J’espère qu’Olivier, qui est jeune et brillant, attirera un peu plus de monde sur ces téléconférences mensuelles et que vous y participerez régulièrement, ou un peu plus en tout cas.

Tout est relatif selon Einstein.

Bien, on parlait de la jeunesse d’Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Wolf. On vient de me faire passer des petites cartes sur lesquelles il y a des détails concernant EURALO, de façon que vous n’ayez pas besoin d’écrire lorsque vous agissez comme ambassadeur d’EURALO. C’est ce que vous êtes : vous êtes les ambassadeurs de notre communauté. Donc, on va faire passer ces petites cartes. Prenez-en.

S’il y a quelqu’un à qui vous pensez que vous pouvez donner cela dans votre propre communauté, donnez-leur cette carte. Ce n’est pas tout, il y a aussi des papiers, des brochures, que vous pouvez prendre. Ce sont les brochures d’EURALO. Elles ne sont pas très sexy, peut-être, mais elles sont pleines d’informations qui seront utiles.

Elles se plient en trois. Allez-y, Heidi.

HEIDI ULLRICH : C'était juste pour vous dire que c'est une brochure qui se plie en trois d'ALAC. Et la carte de visite a été conçue par notre comité d'organisation pour cette Assemblée Générale et nous avons décidé que, dans le future, après cette Assemblée Générale, il y aura une organisation qui va concevoir ces nouvelles brochures à plier en trois. Ce sont des pliants pour vous et pour EURALO.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nous avons le budget pour cela.

WOLF LUDWIG : D'accord. Pour nous maintenir dans ce que nous dit notre ordre du jour, puisque la plupart de notre rapport apparaît ici comme un point à discuter, on devrait peut-être entrer dans un peu plus de détails. Pour l'instant, on a un petit lien aux membres individuels, mais on reviendra à ça un peu plus tard, dans le point C. Et, on a les individus d'EURALO et Roberto va assumer cette partie pour nous remettre à jour sur ce développement qui promet beaucoup, à mon avis.

Vous avez vu qu'on a des remarques critiques concernant le Fantôme de L'Opéra, comme on dit, parce que c'est la dernière

déclaration de notre conseil. Lorsque nous avons resélectionné ce nouveau conseil à Lisbonne, on était tous d'accord, à quelques exceptions près.

On devrait reconsidérer la sélection du prochain conseil d'administration et des critères de sélection et revenir là-dessus plus tard. Le dernier point de notre rapport annuel était ce qu'on anticipe pour l'AG de 2016 et au-delà. On ne peut pas anticiper cela sans avoir eu trois Assemblées Générales en personne en trois années successives. On avait Lisbonne, puis Londres, ce qui a coïncidé avec ATLAS-2 et maintenant Dublin.

Donc, ça pourrait prendre un moment pour pouvoir nous réunir pour notre prochaine Assemblée Générale en personne, parce que ça fait trois années d'affiler qu'on en a. donc, ce n'est pas facile de coordonner en dehors de l'ALAC avec toutes nos structures, on ne peut pas s'engager à ce point-là.

Voilà tout ce qu'on voulait récapituler en deux pages dans notre rapport annuel. Je voudrais donc, à ce point-là, vous demander, parce qu'outre ce rapport annuel, on a aussi un autre document qui résume les travaux de notre groupe. Donc, je voudrais vous demander si vous vous sentez en mesure d'adopter ce rapport annuel.

Si vous avez des questions ou des remarques à faire, c'est aussi le moment de vous exprimer.

Oui, je vois deux, donc Sandra et [inaudible]. Sandra d'abord.

SANDRA : Je ne suis pas sûre si c'est ici qu'il faut faire ce commentaire, mais, moi, je voudrais qu'on reprenne les critères pour la sélection du secrétariat et du conseil. Est-ce que c'est le moment de le discuter ?

WOLF LUDWIG : On peut le faire maintenant ou plus tard, mais vous avez la parole maintenant, donc c'est comme vous voulez.

SANDRA : D'accord. Alors, c'est, à mon avis au moins, une bonne idée de discuter des critères de sélection du secrétariat et du conseil. Ça aurait été utile, en tout cas, de pouvoir considérer qu'il y avait des critères. Pour que ce soit plus transparent et plus exhaustif, on aurait dû avoir ces critères et je propose que l'on rédige ces critères aussi pour le président de RALO. Ce n'est pas que je ne vous fais pas confiance ni à Olivier, c'est juste que ce serait plus complet d'avoir le même type de critère pour tous les postes. Merci.

WOLF LUDWIG : Merci, Sandra. C'est vrai, je trouve que c'est une très bonne proposition. On en prend note en tant qu'action à suivre pour les procès-verbaux. Je note ça là, déjà, pour que l'on complète cet élément en tant qu'élément complémentaire. On va devoir en discuter. C'est peut-être un peu plus difficile de décrire la variété d'éléments politiques, mais Olivier et moi allons faire de notre mieux pour présenter quelque chose à la période juste avant la prochaine Assemblée Générale, au plus tard. [Inaudible] ?

INTERVENANTE INCONNUE : J'avoue que je ne suis pas en mesure de discuter du rapport annuel de cette année qui nous occupe, parce que je n'étais pas suffisamment active. Donc, il a fallu, comme j'avais tant de travail dans d'autres unités, que j'abandonne un peu le travail de RALO. Mais, en tout cas, il faudrait que l'on considère ce à quoi on s'entend dans les associations de consommateurs et les organisations.

Je pense qu'EURODIG, en juin à Bruxelles l'année prochaine, pourrait être une bonne occasion de le faire. On pourrait peut-être lancer ce type de discussions des bénéfices réciproques dès maintenant. Je suis sûre qu'EURODIG, par exemple, aura la participation des consommateurs pour voir leur perspective et on verra, en tant que discussion, quel est le niveau de participation des consommateurs qu'on voudrait voir.

Pour la région d'Europe de l'Est, surtout, on a des pays qu'on appelle toujours des nouveaux états membres. Du point de vue des organisations de consommateurs, on a eu beaucoup de problèmes pour notre travail de bas et c'est, à mon avis, un problème que ces pays participent au même niveau. Ce n'est pas facile. C'est ce que je voulais dire.

WOLF LUDWIG :

Merci beaucoup. C'est un bon commentaire. Vous arrivez presque au point 8A, alors je voudrais savoir s'il n'y a pas de commentaires à faire par rapport annuel spécifiquement, on va passer aux détails.

S'il n'y a pas de commentaires... Ah, pardon, Roberto. Vous voulez prendre la parole ?

ROBERTO GAETANO :

Non, en fait, c'était pour reprendre ce que disait Sandra, pour rebondir sur ce qu'elle a dit.

WOLF LUDWIG :

Oui, allez-y.

ROBERTO GAETANO :

Oui. C'est vrai, je pense, qu'il faut qu'on établisse les critères, mais on a un problème qui est un peu plus fondamental encore

qui est le problème de la communication. Par exemple, on a la question de la dominance et de l'emprise d'une part et j'avais oublié où trouver le document, mais maintenant que je l'ai trouvé, je me rappelle que je l'avais déjà lu il y a un an. De ce que j'ai lu, et par rapport à cela, je vois qu'on s'améliore en matière de communication.

Pour ce qui est du conseil, par exemple, quant à la question d'évaluer la performance des membres du conseil, il me semble que c'est important. C'est peut-être ma faute, mais c'est probablement parce que je manque d'informations ou de communication que je n'ai aucune idée de ce que les membres du conseil ont fait cette dernière année.

Il n'y a pas un endroit évident, peut-être qu'on a un endroit ou un forum pour discuter de cela, je ne sais pas. Ça pourrait être un problème : si je ne le sais pas, c'est qu'on ne le connaît pas. Peut-être qu'on pourrait faire des efforts au niveau de la communication interne et aussi au niveau du bon archivage des informations.

Par exemple, les procès-verbaux des réunions du conseil, les décisions, ce type de fichiers. Je ne sais pas si le conseil s'est réuni auparavant ou pas, parce qu'on n'a pas de fichiers. Si je ne le sais pas, comment pourrais-je évaluer la performance des membres du conseil ? Merci.

WOLF LUDWIG :

Merci, Roberto, pour cette question. En fait, je vous répondrai rapidement. Le conseil a eu une réunion, qui était la première et la dernière, dans le cadre d'EURODIG à Lisbonne. Après cela, il n'y a plus jamais eu de réunions ou d'appels indépendants.

Ah, il y a eu un appel, en août, juste après la réunion. Lorsque j'ai fait le rapport, j'ai essayé de compter et, à Lisbonne, j'avais essayé de créer des listes de diffusion pour les réunions du conseil où on posait des questions ou on demandait des retours à travers ces deux listes. Je n'ai reçu que deux réponses sur tout le groupe. Donc, la liste du conseil, par exemple, inclut le secrétariat et le président qui ne sont pas des membres votants. Les membres d'ALAC, par exemple, appartiennent aussi à la liste comme non membres du conseil.

Malheureusement, ça n'a pas fonctionné comme une initiative, ce n'était pas participatif. Au bout d'un moment, je me suis arrêté, parce que ce n'était plus la peine d'essayer. Alors, peut-être qu'après aujourd'hui, une fois qu'on aura défini des critères de performance, comme vous l'avez dit tout à l'heure, on pourra considérer les critères de performance pour que les candidats se demandent s'il y a un moyen pour qu'ils puissent appliquer ces critères.

Vous savez, à mon âge, on devient patient. Donc, ça ne me gênerait pas d'essayer de faire d'autres efforts pour dire d'accord, c'est parti, on ressaye. Je comprends parfaitement, c'est vrai, moi aussi j'ai des discussions bilatérales avec certains membres du conseil d'administration qui m'ont dit qu'ils avaient des problèmes au niveau de leur famille, au travail. Comme [inaudible] le disait dans un autre contexte, c'est vrai. Si ma société risque de ne pas survivre, il faut que j'évalue les priorités et je ne peux pas faire autre chose que de m'occuper de ma société.

Si c'était le cas pour certains membres du conseil, c'est compris. Mais, à mon avis, il faut que l'on respecte leurs excuses. On est tous des bénévoles, personne ne nous paye pour être ici et c'est quelque chose qu'on fait dans notre temps libre. C'est pourquoi on a eu une consultation qui a été incluse dans le rapport annuel. Pour l'instant, ça n'a pas marché, mais je suggère que l'on ressaye. On va voir si ça ne peut pas fonctionner maintenant.

Formellement, on a une autre question concernant le rapport annuel. Juste pour les procès-verbaux, je voudrais savoir si j'ai l'approbation ou la désapprobation des membres. Si vous croyez que c'est un mauvais rapport ou que ça ne donne aucune orientation utile, vous pourriez dire que c'est inacceptable et que vous n'adoptez pas ce rapport. C'est à vous, en tant que membre. Mais, dites-moi ce que vous en pensez.

Oui, Christopher.

CHRISTOPHER : Je suggère que l'on adopte ce rapport.

ROBERTO GAETANO : Je seconde.

WOLF LUDWIG : Donc, on a une motion qui est soutenue par Stephano. Ah, non, Roberto, pardon.

Personne d'autre ? En fait, on va faire à l'inverse : est-ce qu'il y a des objections ?

S'il n'y a aucune objection, on va l'adopter à l'unanimité. Y a-t-il de l'abstention ? D'accord. C'est noté. Abstention par Oksana.

Ayant conclu le point sept, on peut continuer avec ce qu'on a déjà présenté avec l'intervention de [inaudible], c'est l'encouragement de l'engagement et la participation d'EURALO.

Qu'est-ce qu'on veut dire par ça ? On a d'abord les mesures et les outils, les moyens. C'est le moment de faire vos suggestions.

Je pense qu'il faudrait que l'on écoute quelles sont les idées et suggestions.

Miguel ?

MIGUEL : Je viens de l'association des utilisateurs internet espagnols. Ma suggestion est d'avoir un outil qui nous permette de savoir ce que fait tout le monde dans son pays, quelles sont les activités principales de chacun dans son pays pour pouvoir contacter directement entre nous. Je pense que ce serait utile d'avoir un tel outil pour les personnes qui se centrent sur un domaine spécifique. Je ne sais pas si c'est possible d'avoir ce type d'outil soit sur le site web, soit ailleurs, je ne sais pas.

WOLF LUDWIG : Une partie de votre idée est un outil, qui a déjà été discuté. Vous voyez qu'il y en a qui apparaissent déjà sur le nouveau site web où on a essayé d'ajouter ce type de calendrier. Lorsqu'il y a quelque chose que vous organisez ou qui est organisé par une organisation en Espagne ou un autre pays membre, peu importe, on peut l'ajouter à ce calendrier.

Miguel, je me souviens que vous avez été actif dans d'autres listes de discussions et, si je ne me trompe pas, vous avez intervenu au moins trois fois pour nous orienter vers ces types d'événements. Ce serait une bonne pratique. Pour l'instant, on a un espace de travail qui n'a pas eu beaucoup de répercussions.

Donc, je comprends que les personnes n'avaient pas vraiment envie d'y participer. Peut-être qu'on pourrait améliorer la situation et relancer cette nouvelle occasion.

INTERVENANT INCONNU : Merci. Le résultat principal d'EURALO est notre participation à la formulation de politiques et de conseils qui, par la suite, deviennent des conseils d'ALAC au conseil. Comme pour la participation des utilisateurs finaux au processus et à l'ICANN, on sait tous que ce travail a été fait par très peu de personnes et c'est toujours les mêmes. Je pense qu'une manière d'améliorer le conseil et de le faire plus crédible serait d'avoir davantage de participation des ALS, depuis la base, avec des exemples vrais, locaux, avec la connaissance. Il y a des mesures qui existent.

Ce serait utile pour les RALO, pas seulement pour EURALO, mais pour les ALS aussi. Pour ALTAS-2, je me souviens que, dans ce sommet à Londres, il y a eu une suggestion et on a des informations disponibles dans les différentes ALS. On travaille beaucoup sur les conseils de politiques.

Je me souviens qu'EURALO continue toujours à appliquer les mêmes exercices. Nous, on passe de l'étape des statistiques à l'étape des mesures. On cherche des personnes qui puissent faire ce travail, on cherche leurs adresses de courrier

électronique. On cherche des personnes qui peuvent s'occuper de types spécifiques de l'avis des politiques.

Merci.

WOLF LUDWIG :

Merci. C'est une bonne remarque. Miguel l'a déjà dit ce matin. Il a dit : « on a tant d'expertise autour de cette table. » C'est vrai, je crois que presque n'importe quel sujet lié à la gouvernance de l'internet pourrait être adressé par une des personnes qui est ici dans cette salle. Au moins un de nous pourrait s'occuper d'une question spécifique. Si ce n'est pas nous-même, on connaît sans doute quelqu'un qui pourrait répondre à cette question. On connaît toujours des personnes qui connaissent les différents sujets.

On a beaucoup de potentiel, on a beaucoup de sources différentes. Je suis complètement d'accord, c'est vrai qu'il faudrait qu'on utilise ce potentiel. J'ai Yuliya et Adam.

YULIYA MORENETS :

Je voulais reprendre cette suggestion de l'outil. Je me souviens que, dans les premiers jours, Jean-Jacques Sahel avait proposé la création d'un outil. Donc, peut-être qu'il faudrait suivre avec lui pour travailler sur la participation de la société civile. Il avait présenté un outil qui incorporait les activités des ALS.

Si j'ai bien compris, c'était ça, justement, qu'il adressait. Ce serait le bon endroit pour partager nos activités et partager tout ce qu'on fait chaque mois avec la communauté au sein d'EURALO, mais aussi en dehors d'EURALO.

WOLF LUDGIW :

Merci, Yuliya. Maintenant, Adam ?

ADAM PEAK :

Je suis membre du personnel de l'ICANN. Je travaille avec l'équipe GSE de participation des parties prenantes mondiales. On a beaucoup discuté de ce qu'est la Société Civile, parce qu'on a beaucoup d'ALS qui sont des organisations de la Société Civile qui vont pouvoir participer à cette activité.

Ce n'est pas ici qu'il faut discuter de ce que vous sentez, de si vous considérez la Société Civile, mais ce que je voudrais reprendre est qu'il y a deux aspects auxquels on pense. D'une part, on pense aux systèmes d'adhésion, que ce soit à travers des associations de la Société Civile ou à travers des ALS, qui aident à identifier leurs intérêts, qui peuvent leur permettre de façonner leurs intérêts avec les groupes et qui pourraient desservir les intérêts qu'ils ont au sein de l'ICANN, de manière plus spécifique et plus détaillée.

Mais, en même temps, on est également en mesure d'identifier des experts. Par exemple, moi-même, je suis expert en droits de l'homme, en droits des enfants. Si on a une nouvelle personne qui arrive, on pourra l'orienter pour qu'elle sache où aller chercher des experts dans ce domaine au sein de l'ICANN ou en dehors de l'ICANN, pour soutenir ce réseau au sein de l'ICANN, mais également pour la communauté élargie.

On pourrait commencer à travailler sur ceci dès maintenant. Sans doute, on pourra contenir cette liste sur un de tous les sites web qu'on a, surtout pour ce qui est des groupes de Société Civile. À mesure que les ALS s'intègrent à la discussion, on pourra sans doute le faire. Merci.

WOLF LUDWIG : Merci, Adam. On a maintenant Heidi et, après, Sébastien.

HEIDI ULLRICH : Merci. Je dirais rapidement qu'on a travaillé avec les cinq RALO d'At-Large. Et, nous avons reçu certaines suggestions qui ont bien fonctionné au sein d'autres EURALO. Par exemple, dans les appels mensuels, dans chaque RALO, on a des mises en accent des activités de chaque RALO. Lorsque l'ALS participe à la réunion mensuelle de la RALO, ils ont l'occasion de pouvoir partager leurs activités, de leur raconter ce qui a été fait.

Pour les commentaires de politiques actuelles, ils ont aussi l'occasion de nous raconter ce qu'ils ont fait. Ils racontent ça à l'ALAC, c'est plus facile de trouver sur notre site web, sur nos wikis et ça nous permet d'avoir des discussions de politique sur les différentes questions auxquelles on peut tous contribuer. Peut-être consacrer quelques minutes de l'appel à cela.

Pour les différents séminaires web, on pourrait également avoir ce type d'activités plus spécifiques pour votre région. Peut-être qu'on pourrait travailler ensemble avec Jean-Jacques pour élaborer ce type de mesures. Faites-le nous savoir.

En même temps, je voudrais vous raconter qu'on a lancé notre nouveau site web At-Large. On a lancé la version bêta qui comprend différents onglets pour chaque RALO. Vous verrez que chaque structure At-Large a sa propre page wiki.

Si vous ne le saviez pas, vous pouvez y accéder pour mettre des photos, pour raconter les activités de votre ALS. À mesure qu'on commence à intégrer nos activités, notre objectif est de vous intégrer en tant qu'ambassadeurs d'ICANN et d'At-Large. Si on peut élaborer ces pages, si on peut les remplir de contenus, ce serait utile pour tous.

D'autre part, on a également une plateforme qui s'appelle ICANN Learn. C'est une plateforme avec laquelle vous pouvez prendre des cours. Si vous souhaitez aider les structures At-

Large au sein de votre RALO qui pourrait peut-être avoir davantage d'informations sur ce que fait votre RALO. Par exemple, vous pouvez créer vos propres cours.

On pourra vous mettre en contact avec les personnes qui pourraient vous orienter mieux au sein de l'ICANN.

WOLF LUDWIG :

Merci, Heidi, de ces informations. Maintenant, Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci. Premièrement, je vais devoir quitter la salle d'ici cinq minutes, parce que j'ai une réunion du groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité. Il y a des personnes qui disent que ce n'est pas la manière d'avancer, mais on parle de membres, ici. Alors, de quels membres on parle ? Est-ce qu'on veut que nos ALS deviennent des membres de quelque chose d'autre ? Les membres sont des membres de notre RALO et du système At-Large. Ils ne sont pas des membres de quelque chose d'autre.

L'organisation est déjà suffisamment compliquée. Il y a des personnes qui veulent rajouter des couches. Moi, ce que je tiens à vous dire, c'est d'arrêter s'il vous plaît, maintenant. Ça devient trop. Lorsque j'étais membre du conseil d'administration, ça fait un an, trois ans, quatre ans, je reprenais à chaque fois le même

sujet et ça ne s'arrête pas. Je sens vraiment qu'on n'avance pas. C'est triste de devoir le dire. Franchement, concentrez-vous, s'il vous plaît, sur ce qu'on fait ici, sur EURALO. Concentrez-vous sur le travail qu'on fait ensemble, pas sur les nouvelles initiatives trop compliquées.

L'organisation est déjà suffisamment compliquée. Ce n'est pas la peine de rajouter de nouvelles couches. J'ai suffisamment de mal à comprendre ce qu'on a déjà, ne rajoutez pas. J'ai une autre proposition à vous faire. C'est le fait qu'on a une page Facebook d'EURALO. On a créé une nouvelle page de Facebook qui serait utile pour partager des informations, parce que c'est un outil complet qui permet à tout le monde de participer. Merci.

WOLF LUDWIG :

Merci, Sébastien, surtout d'optimiser l'utilisation de tous les outils disponibles. C'est vrai que c'est utile, parce que ça encourage les activités de sensibilisation. On a également un groupe de LinkedIn qui peut être utilisé, un groupe LinkedIn d'EURALO que vous pouvez utiliser. Ça dépend de ce que vous préférez, mais vous pouvez accéder aux deux, si vous voulez.

Qui veut prendre la parole ? J'ai Olivier et [inaudible] au fond de la salle. Et, après, Roberto.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Wolf. Je voulais juste demander quel est l'URL du nouveau site ? Pouvez-vous me le dire, s'il vous plaît ? Est-ce que c'est new At-Large point ICANN point org, c'est ça ? Le système ICANN Learn était Learn point ICANN point org, je crois.

N'envoyez pas par courriers électroniques, on est inondé de courriers. C'est juste pour le dire. Merci.

ARIEL LIANG : L'URL de la page bêta est dans vos dossiers. On a inclus un autocollant dans les dossiers.

WOLF LUDWIG : D'accord. J'essaie de chercher un chien qui trouve cet autocollant. Moi, je ne le vois pas. Mais, Jordi voulait prendre la parole.

JORDI IPARRAGUIRRE : Je voulais juste parler de la façon dont nous travaillons. Lorsqu'on a commencé au niveau du conseil, on essaie d'assigner des tâches simples à tous les membres du conseil ou du groupe, parce que, comme vous l'avez dit, nous avons beaucoup de choses à faire dans notre vie au quotidien.

Nous consacrons un certain temps à ces termes. Plus c'est précis, plus c'est clair, mieux c'est. On sait qu'on a telle chose à faire, on a trois semaines pour les faire et ça c'est utile.

Deuxième point : c'est quelque chose qui a été discuté lors de la première université à Buenos Aires, il y a deux ans. Il y a beaucoup de gens ici qui ont beaucoup d'expériences, qui discutent et qui dirigent des groupes de travail. C'est très utile. Mon idée, ce serait que, pour avoir de nouvelles personnes, de nouveaux membres qui aient envie de participer, peut-être qu'on peut essayer de convaincre ces gens qui ont beaucoup d'expériences, si bien sûr elles ont le temps, d'être des mentors pour une ou deux personnes nouvelles. C'est pour leur expliquer comment fonctionnent les choses. Qui est qui. Pourquoi tel groupe s'occupe de telle chose. Parce que, finalement, quand on est nouveau, on ne comprend rien du tout. Il y a toute une histoire derrière toutes les interventions, derrière toutes les oppositions.

Lorsqu'on a ce type de mentorat qui pourrait aider les nouveaux, je pense que ça pourrait être très utile. Je ne sais pas comment on pourrait le mettre en œuvre, mais ce serait une idée.

Troisième point : sur Facebook, en ce qui le concerne, je dirais que le moins possible.

HEIDI ULLRICH : Pour répondre à cela, ICANN est en train de mettre en place un nouveau programme de mentorat qui a été discuté lors de la réunion de Dublin. Vous allez en savoir davantage et vous trouverez toutes les informations sur le site internet d'ICANN.

WOLF LUDWIG : Roberto, vous avez la parole.

ROBERTO GAETANO : J'ai plusieurs petites choses que je voudrais dire. D'abord, je voudrais encourager la participation des membres. Pour cela, je pense qu'il faut faire davantage de sensibilisation. Ça a l'air étrange, mais je pense que nous devons mettre en place une dynamique grâce à laquelle nous sommes plus actifs et, en même temps, nous faisons davantage de sensibilisation et nous trouvons davantage de membres. Nous sommes toujours plus ou moins les mêmes personnes à travers le temps, avec quelques exceptions.

Je pense que cela tend à créer une sclérose du système. Ces deux choses sont liées. Ensuite, je voudrais dire que je soutiens complètement ce que Yuliya a dit. Une des tâches que nous avons, c'est notre participation au groupe de travail. Je pense que nous n'avons pas de membres d'At-Large qui participent à

beaucoup de groupes de travail. Il y a certains membres qui font beaucoup de travail.

Maintenant, je pense que si nous avons une meilleure participation, on pourrait diviser le travail entre plus de membres. Une fois qu'on aura créé cette dynamique, après, ça va bien fonctionner. Cela est aussi lié à la sensibilisation. Parce que, à partir du moment où on commence à faire entrer de nouvelles organisations pour qu'elles deviennent des structures At-Large et des ALS. Parce que, finalement, les gens des fois se demandent : « pourquoi est-ce que je vais me joindre à At-Large ? » Leur expliquer que, s'ils se joignent à nous, ils vont participer au processus de développement. C'est pour ça que je ne comprends pas pourquoi ceux qui sont là depuis longtemps ne participent pas davantage.

Ensuite, je voudrais ajouter quelque chose. Puisque nous parlons des médias sociaux, je pense qu'un élément qui n'a pas été mentionné est le Twitter. Je crois que si nous pouvons créer un réseau nous permettant de twitter et de retwitter ce qui se passe et ce qui est important sur ALAC, pour ALAC, pour les membres. Si nous pouvions recevoir davantage d'informations sur les membres et utiliser ces médias sociaux pour faire de la sensibilisation de nouveau. Merci.

WOLF LUDWIG : Merci beaucoup, Roberto. Maintenant, nous avons Olivier et ensuite, Lutz.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Wolf. Roberto l'a dit, il y a différents groupes de travail : il y en a une douzaine à At-Large. Certains sont très actifs, certains ne le sont pas. Dans certains, il n'y a pas grand-chose à faire. Il suffit de regarder deux ou trois choses par mois, mais, en tout cas, ce serait utile d'avoir davantage de gens d'EURALO.

Nous avons des RALO qui ont vraiment très, très peu de gens dans les groupes de travail. On retrouve, finalement, les deux mêmes personnes qui travaillent dans tous les groupes de travail. Ce n'est pas juste. C'est vraiment trop de poids qui leur retombe dessus. Si vous voulez devenir le président d'un groupe de travail, c'est bon. Mais, il y a des groupes de travail qui sont techniques, d'autres qui ne le sont pas, d'autres qui sont liés aux problèmes des titulaires de registre, d'autres qui sont liés à la question de la vie privée.

Enfin, on a un peu tous les thèmes donc c'est un bon moyen de commencer à voir comment avoir un impact sur la façon dont les politiques sont menées au sein de l'ICANN. Ensuite, on peut commencer à travailler avec la GNSO, mais là, c'est un travail politique très lourd. Il faut entrer et commencer directement à

nager, à survivre. Là, c'est plus compliqué. Ce serait comme une deuxième étape.

Une fois que vous avez bien saisi comment fonctionnait un thème, vous pouvez rentrer à la GNSO. Ensuite, il y a le groupe de travail intercommunautaire, le CCWG. De nouveau, c'est plus difficile. Donc, je pense que vous devez commencer à faire un peu de travail dans un premier groupe de travail, voir comment cela peut avoir une influence sur les politiques.

Nous sommes dans cette organisation. Lorsque vous sentez que vos préoccupations sont entendues, qu'elles sont prises en compte par l'organisation, c'est vraiment une grande récompense. On est heureux de sentir cela.

ROBERTO GAETANO : Juste une petite phrase que je voudrais rajouter. Je suis d'accord, c'est difficile de rentrer directement dans le groupe de travail de la GNSO, mais je pense qu'il ne faut pas sous-estimer le fait que nous ne pouvons pas nous limiter à mettre en place nos déclarations politiques au sein d'ALAC et les présenter comme une déclaration externe par rapport à ce qui se passe. La véritable raison pour laquelle, avec la révision de la GNSO préalable que j'ai eu l'honneur de présider. La véritable raison pour laquelle le groupe de travail a été ouvert aux membres extérieurs à la communauté de la GNSO et, par conséquent, aux

membres de l'ALAC, a représenté une grande occasion pour nous, parce que, finalement, on commence à connaître les problèmes. À ce moment-là, on peut travailler au sein du groupe de travail de la GNSO et on n'a plus une position de la GNSO, une position d'ALAC. On essaie de réunir tout ça à la fin.

Nous devons travailler au cours du processus, pas à la fin du processus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Et vous avez raison, Roberto. Pour participer aux groupes de travail, il y a des listes de diffusion. Il y a des téléconférences. Au cours de ces dernières années, le système Adobe Connect fonctionne très bien, de mieux en mieux. Il suffit d'aller sur la page internet pour avoir un système qui vous permet de parler. Vous pouvez aussi demander à ce qu'on vous téléphone chez vous. Cela ne représente aucun coût pour vous. C'est seulement du temps, mais vous ne devez pas payer la facture de téléphone supérieure.

Merci.

WOLF LUDWIG : Luts, je vous donne la parole. Ensuite, Manuel.

LUTZ DONNERHACKE : Il y a deux points importants ici. Le premier, comme cela a été mentionné il y a un instant, c'est qu'il y a beaucoup de travail interne à faire et nous n'avons pas le temps de le faire. L'autre question abordée portait sur la sensibilisation à travers les médias sociaux. La présence de la sensibilisation sur les médias sociaux est un problème qui nous implique tous. Nous avons notre propre communauté, nous avons notre propre langue. Nous avons notre propre manière de nous exprimer. Tout cela est pour réunir nos troupes.

Ne vous attendez pas à ce que quelqu'un du personnel de l'ICANN ou du conseil d'administration fasse ce travail pour vous. Si vous voulez faire un travail de sensibilisation, vous devez le faire vous-même. Les médias sociaux, ce n'est pas la même chose. Si vous voulez les utiliser, vous devez le faire vous-même.

MANUEL SCHNEIDER : Je vais être très bref, parce que ça a déjà été dit ce matin. En réponse à Roberto et à Olivier, le système audio d'Adobe Connect ne fonctionne plus. J'ai parlé, dans mon cas, avec le personnel de l'ICANN. Ils m'ont répondu par email. Ils m'ont donné des conseils pour résoudre ce problème. Je leur ai dit que ça ne marchait pas.

Je crois qu'il y a d'autres gens qui ont le même problème. Je l'ai entendu dire ce matin. C'est pour cela que je n'ai plus participé aux appels, parce que ce n'était pas possible. Je ne pouvais pas me connecter sur Adobe Connect.

WOLF LUDWIG :

Il y a deux informations additionnelles de Heidi et de Ariel. Donc, nous allons leur donner la parole. En attendant, Olivier Crépin-Leblond prend la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Votre problème, c'est qu'Adobe Connect ne marche pas, c'est ça ? C'est un problème qu'on a eu avec beaucoup de gens qui n'utilisent pas Windows ou Mac ou un navigateur qui est accepté par Adobe Connect. C'est dû à un problème de Flash. Nous avons compris cela. Nous avons un groupe de travail technique qui travaille au sein d'At-Large qui a analysé ce problème. Ils ont trouvé une manière de le résoudre, mais, hélas, ils ne nous ont pas encore envoyé la solution.

En tout cas, ce qu'on a compris, c'est qu'Adobe va passer à un système qui s'appelle HTML 5. Ça devrait mieux fonctionner, ça vient d'être fait cette semaine. C'est vrai que cette semaine ça ne marchait pas très bien non plus. Mais, ça devrait commencer à mieux marcher.

Notre équipe technique a trouvé une manière de résoudre ce problème. Nous devons le dire aux membres de notre communauté pour voir si quelqu'un arrive à trouver une solution. Apparemment, cette solution a été trouvée.

WOLF LUDWIG : Si c'est une réponse technique, d'accord, mais sinon non. Nous sommes très en retard. Lutz ?

LUTZ DONNERHACKE : Demain matin, à 8 heures, il y a une réunion. Venez. On en discutera.

WOLF LUDWIG : Je pense que tout ce qui peut nous aider est le bienvenu. Alors, Ariel, la parole est à vous.

ARIEL LIANG : Nous avons un groupe de travail sur les médias sociaux et nous avons seulement deux membres de RALO dans ce groupe de travail. Donc, vous êtes les bienvenus. Nous avons fait aussi un appel à volontaires sur la liste d'EURALO et personne n'a répondu, sauf Matthew.

Donc, on a besoin de vous, s'il vous plaît, travaillez avec nous.

WOLF LUDWIG : Bien. C'était un rappel aimable. Heidi ?

HEIDI ULLRICH : Je sais que nous sommes en retard, mais peut-être qu'une suggestion : on pourrait établir une page wiki avec vos commentaires, ce qui vous permettrait de participer davantage – les outils, les thèmes, tout cela. Comme ça, nous pouvons regarder et essayer de vous fournir ce que vous demandez, ce dont vous avez besoin.

WOLF LUDWIG : Merci beaucoup. Vous voyez qu'il y a beaucoup d'options, beaucoup d'opportunités qui sont à notre disposition pour participer davantage, pour devenir un membre d'un groupe de travail sur les médias sociaux, sur les aspects techniques, sur une série de thèmes. Vous avez vraiment le choix. Dites-nous si ça vous intéresse. Vous pouvez entrer en contact avec Ariel ou les membres du personnel de l'ICANN ou avec le président d'un des groupes de travail. C'est facile. Votre intérêt sera noté.

Nous sommes en retard un peu sur notre ordre du jour. Donc, je vais demander de passer au point 9 de notre ordre du jour. On va faire une petite présentation concernant l'approbation du Conseil CROPP d'EURALO pour l'exercice fiscal 2015, 2016.

Certains d'entre vous ont peut-être entendu parler de cette formation de compétences. Ce programme de CROPP a commencé il y a deux ans et il offre la possibilité d'envoyer cinq membres d'EURALO à des événements qui ont lieu dans votre région.

L'année dernière, nous avons été à EURODIG à Berlin. Nous avons envoyé cinq membres d'EURALO. Nous avons concentré les membres de l'Europe de l'Est et de l'Ouest. Le prochain EURODIG aura lieu à Sofia et nous voulons envoyer des membres.

Donc, je crains que nous n'ayons pas le temps de discuter cela dans le détail, mais nous devons en parler, sinon au cours de notre prochaine téléconférence. Nous devons discuter des priorités pour la prochaine année fiscale du CROPP.

La prochaine réunion d'EURODIG aura lieu au mois de juin à Bruxelles. On pourrait voir s'il y a cinq membres de la région de l'Europe de l'Est et de l'Ouest qui sont intéressés à aller à Bruxelles. Rien n'est décidé. Nous devons en rediscuter. Mais, nous voulons organiser cela. Nous avons la possibilité d'organiser cela sur deux ans.

Est-ce qu'il y a d'autres questions concernant ce concept du CROPP ? Nous allons le mettre sur notre ordre du jour de la

prochaine téléconférence au cours de laquelle nous aurons davantage de temps pour discuter de cela en détails.

S'il n'y a pas de questions ni de commentaires, nous allons passer au point 10 de notre ordre du jour : stratégie de sensibilisation d'EURALO. J'en ai déjà parlé. Cela était au centre de notre rapport annuel. Il y a eu un aperçu préliminaire sur cette stratégie de sensibilisation. Je vois que Jean-Jacques Sahel est dans la salle. Il est ressorti, il n'est plus dans la salle.

Il était assis ici il y a juste un petit moment. Il est reparti. Jean-Jacques a disparu.

INTERVENANT INCONNU : Je vais vous aider pendant qu'on attend Jean-Jacques. Quand on parle de sensibilisation, je me suis présenté pour une intervention pour parler de la transition des fonctions IANA et de la responsabilité. J'ai expliqué à la communauté ce que nous faisons au sein d'EURALO et d'ICANN. Cette intervention, je l'espère, sera acceptée cette année, parce que l'année dernière, elle a été refusé.

WOLF LUDWIG : Bien, cela peut être une occasion et, comme nous en avons parlé avec Jean-Jacques, nous utilisons toutes les réunions de l'ICANN pour essayer d'organiser une réunion de coordination au niveau

européen. Pendant le mois dernier, on a aussi parlé d'une possibilité l'année prochaine aller à Republica à Berlin. Pour ceux qui ne le savent pas, Republica a commencé à Berlin comme un événement tout petit. C'était une espèce de salon avec un programme un peu genre Copenhague avec des initiatives qui étaient présentées. Petit à petit, cela a s'est développé et c'est devenu un salon avec beaucoup d'événements et importants en Europe.

Il serait très bien de pouvoir rencontrer des gens qui sont déjà intéressés par ce sujet. Cela pourrait nous donner des possibilités de nouveau pour faire de la sensibilisation. C'était une idée que je voulais vous présenter, mais puisque Jean-Jacques est là, vous pouvez rapidement...

Nous sommes en retard. Donc, Jean-Jacques, si vous voulez, je vous donne 15 minutes. Nous le verrons ensuite lors de la Coordination Européenne. Ce que nous faisons, en général, pour avoir une coordination plus étroite entre le personnel ICANN à Bruxelles et EURALO. Nous faisons ce type de coordination. Nous avons une très bonne relation avec eux.

Allez-y Jean-Jacques Sahel.

JEAN-JACQUES SAHEL : Merci beaucoup. Bonjour à tout le monde. Je suis le vice-président d'EURALO à ICANN et j'appartiens à l'équipe des parties prenantes. Donc, nous avons beaucoup de gens ici à ICANN qui soutiennent les stratégies de sensibilisation et notre mission, selon les statuts de l'ICANN, est de chercher à augmenter la diversité dans la participation de l'ICANN et refléter l'opinion, la diversité des utilisateurs de l'internet.

Nous encourageons la participation au sein de l'ICANN à travers la prise de conscience en informant les gens de l'importance du travail de l'ICANN et, finalement, en essayant de les intégrer au sein de l'ICANN. Donc, c'est important. Nous essayons de les convaincre de participer et de leur faciliter le travail pour qu'ils puissent participer et de voir comment leur participation peut avoir un impact dans notre discussion.

Nous avons une série d'événements que nous organisons nous-mêmes. Quand je dis nous-mêmes, ce qui se passe c'est qu'en général, nous sommes des partenaires d'autres organisations au niveau local, au niveau national, les événements au niveau régional aussi. Nous avons soutenu EURODIG à plusieurs reprises, pendant plusieurs années. Nous collaborons aussi aux IGF nationales. Nous collaborons aussi, lorsque nous voyons un pays dans lequel il y a moins d'activités, nous allons les voir et nous essayons de parler avec le gestionnaire des codes

géographiques locaux. Nous leur proposons des ateliers, des sessions informatiques.

Dans le contexte d'EURALO, nous essayons de faire, de voir comment nous pouvons travailler avec les structures At-Large sur le terrain et, d'une manière ou l'autre, essayer de nous unir avec les structures At-Large dans leurs activités, si cela a un sens bien sûr. Organiser des activités qui pourraient aider les ALS à augmenter leur propre visibilité, leur propre dynamisme sur le terrain.

Donc, nous leur donnons la possibilité d'entrer en contact avec d'autres membres de la communauté. Comme Wolf l'a dit, nous avons une session, au niveau de la communauté européenne, c'est une bonne occasion d'entendre parler d'ISOC, de RIPE et de nous-mêmes. Nous avons beaucoup d'activités en Europe. À 18h30, nous avons un cocktail de réseautage, je pense que vous êtes tous au courant de ce cocktail. Merci beaucoup.

WOLF LUDWIG :

Merci beaucoup. C'est une introduction, un avant-goût pour la prochaine session. Ce groupe comprend différentes parties prenantes. Donc, je pense que c'est une bonne occasion de rencontrer de nouvelles personnes de notre région. C'est une rencontre qui peut être très, très productive.

S'il n'y a pas d'autres questions, nous sommes en retard, donc nous en sommes au point 10 de notre ordre du jour. Nous allons passer au point 11. Nous allons parler des sélections d'EURALO pour l'année 2015. Comme vous vous en souvenez probablement, nous avons fait un appel à nomination pour certaines fonctions pendant l'été 2015. Pour les nominations qui ont eu lieu jusqu'à la fin du mois d'août. Tout a été posté sur notre espace de travail. Pour le président, il y a une seule nomination, il s'agit d'Olivier Crépin-Leblond qui était soutenu par un grand nombre, je pense, une vingtaine de membres.

Olivier est, selon les statuts de l'ICANN, est élu par acclamation.

Donc, je voudrais maintenant m'assurer que c'était un résultat très clair : personne n'a demandé à ce qu'il y ait de vote secret. Donc, moi-même, je souhaite la bienvenue à Olivier. Je vous cède ma place avec plaisir. C'est le moment maintenant, pour moi, puisque je suis le secrétaire. C'est lui, le nouveau président. Je lui donne la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je vais utiliser mon micro.

D'abord, nous devons maintenant parler de la sélection du Secrétariat d'EURALO. Et, selon les souhaits de Wolf, nous ne pouvons pas le faire par acclamation, parce qu'il y a une seule

personne pour cette fonction, mais Wolf veut qu'il y ait un processus de sélection avec un vote secret, pour que les gens puissent s'exprimer. Ils vont dire s'ils soutiennent ou pas sa candidature.

Les bulletins de vote sont prêts. Je vais donner la parole au public pour les commentaires. Si vous voulez que l'on, dites-le.

Roberto, vous avez la parole.

ROBERTO GAETANO : Je pense que ce sera une perte de temps inutile.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. On est vite remplacé, je vois.

Roberto pense que ce serait une perte de temps. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Stephano dit qu'il soutient la proposition de Roberto.

WOLF LUDWIG : Si un membre demande qu'il y ait un vote secret, cela doit être fait, vous le savez. Je pense qu'Oksana demande un vote secret.

Oksana, vous avez la parole.

OKSANA PRYKHODKO : Non, je ne veux pas demander un vote secret. Moi, je suis tout à fait contre Wolf, je suis cet équilibre régional. Je suis tout à fait pour Olivier, je suis tout à fait heureuse de notre nouveau président. Je suis sûre que, même sans changer nos règles et nos statuts, toutes les régions vont être contentes.

Je parle au nom de l'Ukraine. Olivier est notre suspect habituel pour cinq ans, pour devenir le président d'EURALO. Donc, pour nous, c'est un plaisir de considérer sa candidature. Mais je suis contre Wolf. Je voudrais le dire, je voudrais que mon opinion soit prise en compte.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien. C'est moi qui dirige cette partie. Je m'excuse, Wolf.

WOLF LUDWIG : Juste pour une question de clarté : si un vote secret n'est pas demandé, nous pouvons aussi voter à main levée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Personne ne demande de vote secret. Donc, nous pouvons voter. Nous allons faire la sélection ou l'élection. Je ne sais pas s'il s'agit d'une sélection ou d'une élection. En levant la main. Est-ce qu'il y a une objection ? Roberto est d'accord.

Il y a trois votes pour Sandra. Il va falloir qu'il y ait trois mains levées. Il nous faut une photo de ça.

Wolf a le droit de procuration de Bill Drake. Wolf peut avoir deux mains, c'est correct. Il s'abstiendra. Il votera au nom de Bill Drake.

La troisième personne à avoir plus d'un vote... c'est qui ?

Olivier en a deux. Excellent.

Merci. Donc, il va falloir qu'on vote à travers les cartes de noms, comme ça, ce sera plus simple. On va voir les cartes pour calculer. Le personnel m'a demandé que vous leviez la main pendant un moment pour pouvoir prendre note. Sinon, ils ne vont pas pouvoir compter.

Le personnel est partout dans la salle. Est-ce qu'elles sont prêtes ?

On commence à l'envers.

On peut le faire à la manière de GNSO. C'est Olivier qui parle. Ce qu'ils font, c'est le faire à travers un appel pour les noms. La personne peut s'exprimer en faveur, contre ou s'abstenir.

C'est bon ? C'est vrai qu'on perd un peu de temps, mais bon.

GISELLA GRUBER : [Inaudible]

INTERVENANT INCONNU : En faveur.

GISELLA GRUBER : [Preda]. [Caroline].

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non, au micro, s'il vous plaît.

INTERVENANT INCONNU : En faveur.

GISELLA GRUBER : Merci [inaudible]. [Caroline].

CAROLINE : En faveur.

GISELLA GRUBER : Christopher.

CHRISTOPHER : En faveur.

GISELLA GRUBER : Roger.

ROGER : Je m'abstiens.

GISELLA GRUBER : Roger s'est abstenu ?

ROGER : Oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, et Christopher était pour.

GISELLA GRUBER : Merci. Lutz.

LUTZ DONNERHACKE : Pour.

GISELLA GRUBER : Manuel.

MANUEL SCHNEIDER : Pour.

GISELLA GRUBER : Stephan.

STEPHAN : Pour.

GISELLA GRUBER : Matthew.

MATTHEW : Pour.

GISELLA GRUBER : Miguel.

MIGUEL : Pour.

GISELLA GRUBER : Michele.

MICHELE : Pour.

GISELLA GRUBER : [Inaudible]

INTERVENANT INCONNU : Pour.

GISELLA GRUBER : Oksana.

OKSANA PRYKHODKO : Contre.

GISELLA GRUBER : Oliver [inaudible], pour vous, en votre nom et pour Christopher.

OLIVER : Pour, les deux fois.

GISELLA GRUBER : Pedro.

PEDRO : Pour.

GISELLA GRUBER : C'était pour. Elle a dit pour. Roberto.

ROBERTO GAETANO : Pour.

GISELLA GRUBER : [Inaudible] n'est pas là. [Theodore?]

[THEODORE] : Pour.

GISELLA GRUBER : [Stephano]

[STEPHANO] : Pour.

GISELLA GRUBER : [Inaudible]

INTERVENANT INCONNU : Pour.

GISELLA GRUBER : [Inaudible]

INTERVENANT INCONNU : Pour.

GISELLA GRUBER : Bill Drake.

WOLF LUDWIG : Pour, au nom de Bill Drake

GISELLA GRUBER : Yuliya.

YULIYA MORENETS : Pour.

GISELLA GRUBER : Sébastien

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Sébastien a quitté la salle.

GISELLA GRUBER : D'accord. Il reviendra peut-être plus tard. Sandra Hoferichter elle-même, Stephane, et [Annette], s'il vous plaît.

SANDRA HOFERICHTER : En faveur, trois fois.

GISELLA GRUBER : Et Yrjö.

YRJÖ LÄNSIPURO : Pour.

GISELLA GRUBER : Bien. On a tous ceux qui sont sur la liste, à l'exception de Sébastien qui a quitté la salle et de Rudy qui n'est malheureusement pas là.

WOLF LUDWIG : Non, moi, je vote au nom de Bill Drake qui était pour. Mais, mon vote est une abstention.

GISELLA GRUBER : Oui, vous vous abstenez. C'est vrai. Merci, Wolf.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Alors, je pense que Stephano n'avait pas allumé son micro au moment de répondre. Mais, il a dit pour. C'est juste pour les procès-verbaux, parce que le système ne vous a pas enregistré.

On attend d'avoir les résultats.

GISELLA GRUBER : On s'excuse de ce retard. On a 26 votes pour, 3 abstentions et 2 absences, ce qui fait un total de 31 personnes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Non, Gisella, je suis désolé. On a un vote contre.

GISELLA GRUBER : C'est vrai. 26 pour, 2 absentions, 1 contre et 2 absences.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Gisella. C'est ce qui veut dire que Wolf est élu comme le prochain secrétaire d'EURALO. Donc, on voit le changement de cartes.

Merci.

WOLF LUDWIG : C'est le patron, Olivier, maintenant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Apparemment, je suis maintenant le président d'EURALO. Je pensais que j'allais me reposer, mais ce n'est pas le cas. Voyons l'ordre du jour. Où en est-on ? On a fait le vote et, maintenant, on doit passer aux individus, aux membres individuels d'EURALO.

Nous allons avoir une réunion d'informations sur l'état et le développement de l'association des membres individuels d'EURALO.

Roberto Gaetano, vous avez la parole pour ce faire.

ROBERTO GAETANO : Je sais qu'on n'a plus de temps. Donc, il faut que je sois bref. Le but de notre association était de fournir un endroit où les individus et les utilisateurs européens qui n'ont pas de structure At-Large puisse participer au sein de l'ALAC, au processus d'élaboration de politiques, à tout ce qui se passe au sein de notre organisation. C'était ça le but.

On dépasse maintenant l'étape intérimaire qui était l'étape d'organisation. On a maintenant un site web des procédures pour pouvoir communiquer avec d'autres membres. À ce jour, on a 12 membres, dont cinq sont des femmes et sept sont des hommes, ce qui n'est pas mal, si vous me demandez pour ce qui

est de l'équilibre de la structure par rapport à d'autres secteurs dans l'organisation.

L'assemblée d'aujourd'hui n'a pas eu beaucoup de participation, mais on a eu le vote du comité de pilotage qui sera un nouvel organisme directeur de l'organisation. Le vote a conclu avec huit voix pour et quatre absence pour Jean-Jacques Subrenat en tant que président de notre association. Et, je serai le secrétaire de l'organisation.

Étant donné qu'à la fin de cette réunion, le membre votant pour nous sera Jean-Jacques, nous allons lui donner le pouvoir de le faire en notre nom. Alors, au moment de faire la sensibilisation, si jamais vous rencontrez des individus qui souhaiteraient participer et qui sont soit des Européens, soit des résidents en Europe, puisque, pour l'instant, c'est défini en tant que région comme appartenant à l'Europe.

Il faudrait réviser cela d'ici peu. Vous pouvez les mettre en rapport avec moi et je leur ferai parvenir le lien à notre site web sur les listes EURALO et ALAC. À moins qu'il y ait des questions, c'est tout. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Roberto. C'était très rapide. On a Wolf qui veut faire une remarque.

WOLF LUDWIG :

Jusqu'à présent, en comparaison à d'autres RALO, on est parmi des modèles. On est une RALO modèle, parce que NARALO, la RALO de la région d'Amérique du Nord a commencé tout juste. Maintenant, on a le deuxième meilleur exemple. APRALO, par exemple, on discute, en ce moment, mais Siranush représente APRALO. Elle pourrait peut-être nous le dire. Ils sont en train de discuter de la participation d'individus, de membres individuels dans leur région. En Afrique, on a également une discussion en cours, mais on a beaucoup de réserves par rapport à ce modèle. C'est en cours de discussion pour l'Amérique Latine aussi.

Alors, c'est faisable, c'est pratiqué dans deux RALO. Par conséquent, on a voté auparavant et c'était un bon exemple.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : D'autres commentaires concernant l'association des membres individuels d'EURALO ? Ah, Siranush, rapprochez-vous d'un micro, s'il vous plaît, pour nous parler. Le microphone à côté de Matthew est allumé. Merci.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci, monsieur le président. Je suis Siranush Vardanyan. Je représente la région Asie-Pacifique. À l'origine, je viens d'Arménie et vous savez qu'au sein de la structure d'At-Large, on

représente Asie-Pacifique, mais on a différents développements tout au long de notre histoire. On a un lien très proche avec l'Europe.

Vous aurez sans doute remarqué qu'il y a trois ALS arméniennes qui participent aux discussions d'EURALO, qui participent aux différentes activités d'EURALO aussi. Depuis mon point de vue, aussi, sur le point de ne pas avoir une adhésion officielle à la région européenne de l'ICANN et, comme membre de la région Asie-Pacifique, ce que peuvent faire nos membres est de devenir des membres, en tant que membres individuels d'EURALO, au lieu d'appartenir à Asie-Pacifique. Ils peuvent participer toujours aux activités d'EURALO.

Alors, à ce point-là, je pense que c'est la meilleure manière qu'ont nos ALS arméniennes. Au moins, c'est mon avis personnel.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Siranush. Pendant que vous êtes ici, à table. Je voudrais qu'on vous félicite d'avoir reçu ce prix si merveilleux cette semaine. Félicitations.

Roberto Gaetano.

ROBERTO GAETANO : Pour répondre. On a une candidature de [inaudible] qui vient juste de nous parvenir. Je suppose qu'elle est Arménienne. Je la connais, d'ailleurs. Pour l'instant, selon nos procédures internes et suivant nos statuts constitutifs, on fait une étude statistique de la région ICANN Europe, telle que définie par l'ICANN. Cependant, la discussion n'est pas quelque chose que l'on puisse faire en isolement et avec EURALO.

Donc, on pense à avoir la double adhésion en tant que membre et membre individuel. On a des membres pleins et des membres associés, mais ils ont tous les mêmes droits. Formellement, cependant, on a une distinction entre Européens et non Européens. Je pense que ça pourrait être un compromis, mais il va falloir que l'on change certains de nos articles internes. Ce n'est pas ce qu'on veut faire pendant l'étape intérimaire.

Ce n'est qu'aujourd'hui que nous sommes stabilisés.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci, Roberto. Je vous en remercie fortement. C'est vrai qu'on peut être membre de l'Union Européenne ou pas. On n'était pas membre avant. Maintenant, on l'est. Même si l'Arménie faisait partie d'Asie-Pacifique, on était inclus à certaines initiatives européennes des membres d'EURALO. Je vous en remercie.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'est grâce à la flexibilité du personnel de l'ICANN qu'on peut le faire, qu'on doit énormément remercier aussi. On n'a plus le temps, mais je voudrais que l'on remercie... Ah oui, j'oubliais Jean-Jacques.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci. Quelques remarques. D'une part, je tiens à dire que je continue à participer à EURALO, parce que j'ai été désigné par EURALO comme membre du conseil de coordination de Netmundial dont je fais partie. Je remercie EURALO de la confiance qu'on me donne.

Dans les mois prochains, je propose que les président d'EURALO soit tenu au courant des mesures prises au sein de ce groupe. D'autre part, j'ai été désigné par l'ALAC dont EURALO est membre en tant que représentant au sein de l'ICG. C'est le Groupe de Coordination de la Transition.

Le président du groupe de travail d'ALAC, c'est moi, chargé du travail de l'ICG.

Donc, je continuerai d'assurer ce rôle comme participant à EURALO. D'autre part, en tant que président de l'association de membres individuels d'EURALO, à la fin de cette Assemblée Générale que vous organisée, Roberto, je vais venir vous voir pour discuter de cela.

C'est à ce titre que je voudrais lancer deux initiatives à l'aide, bien sûr, des membres. Donc, ce serait de communiquer avec les membres et, à travers eux, avec leurs unités constitutives ou avec leur pays, pour voir quels sont les types d'attentes de nos membres par rapport à l'association de membres individuels.

Ma deuxième remarque est celle que Siranush vient de faire. Vous imaginerez qu'en tant qu'ancien diplomate et ambassadeur, je connais un peu certaines des complexités de la politique. Par exemple, en ce qui concerne l'Arménie, qui, en même temps, a été invitée à rejoindre l'Union Douanière Russe avec d'autres pays et vient juste de lancer son statut en tant que pays spécial avec un lien spécial avec l'Union Européenne.

Je le sais. Donc, je tiens à souligner ce que disait Roberto : en attendant, alors qu'on n'a pas la possibilité de changer les régions de l'ICANN où l'Arménie appartient aux Îles du Pacifique, il faut intégrer des membres arméniens et des membres d'autres pays avec des situations similaires à notre organisation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Jean-Jacques. Je suggère qu'on applaudisse tout ce travail que Roberto a fait pour créer l'association de membres individuels. Ce n'était pas une tâche facile.

On est vraiment en retard. Vous aurez noté qu'on n'a pas fait la sélection des fonctionnaires du conseil. On a eu certaines nominations sur la liste et, ce qui m'inquiète, c'est qu'il faudrait que l'on discute de la taille du conseil qu'on veut avoir.

J'ai entendu dire, avant le début de cette Assemblée, que certaines personnes voulaient que le conseil ait toujours la même taille, d'autres voulaient qu'il soit plus petit, plus centré. Peut-être qu'ils assignent des responsabilités aux membres du conseil... Malheureusement, je ne pense pas que l'on ait le temps de tout discuter maintenant. On est déjà 10 minutes en retard. On n'aura plus le temps d'avoir la prochaine séance présidée par Jean-Jacques Sahel avec toutes les parties prenantes européennes.

Jean-Jacques Sahel, oui, l'autre Jean-Jacques. C'est le fils de Jean-Jacques Subrenat. Jean-Jacques et Jean-Jacques, c'est ça ? Je suggère que l'on continue cette discussion à travers la liste de diffusion, peut-être, ou alors, on devrait essayer de se réunir plus tard. Qu'est-ce que vous en pensez ?

Des suggestions, s'il vous plaît ?

Roberto.

ROBERTO GAETANO : Pour faire circuler les idées de différentes tailles, on peut peut-être commencer dès maintenant sur la liste de diffusion. Pour ne pas perdre du temps. Si on trouve le temps entre maintenant et... je pense qu'on a une autre réunion demain, n'est-ce pas ? Je ne sais pas si on aura le temps vraiment pour pouvoir programmer une autre séance, parce qu'on part après-demain, après le forum. On peut peut-être commencer avec ces idées. Cela va nous permettre d'avoir un échange d'idées entre personnes, pendant qu'on est là.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Roberto. D'autres suggestions ? Voyons le consensus. Est-ce que la suggestion de Roberto est acceptée ? Est-ce que vous voulez bien suivre à travers la liste de diffusion ?

Des objections ? Non ? Peut-être que Wolf a une objection.

WOLF LUDWIG : Je ne sais pas à quel point cette approche est réaliste. Et, à la fin de la journée, on devrait peut-être voir combien de personnes y répondent. Ce serait parfait, mais j'espère que ça fonctionnera.

ROBERTO GAETANO : Je ne suppose pas que l'on puisse élire le conseil demain. Je dis seulement qu'il faut que l'on lance la discussion et que l'on

conclut ce travail à travers une téléconférence ou par email, à travers un autre moyen. Il ne faut pas oublier qu'il nous reste 24 heures. Peut-être qu'on devrait en profiter pour pouvoir avoir une discussion en personne.

C'est plus facile d'avoir des conversations que d'avoir à frapper, frapper et frapper sur le clavier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. On est en retard de 15 minutes. Je vais conclure cette discussion, parce que, en ce moment, il y a quelqu'un d'autre qui doit avoir sa propre et ce n'est pas gentil. C'est la session européenne de coordination et de réseautage. Donc, on reste ici et il y a d'autres qui vont se joindre à nous. Je vous remercie tous. Maintenant, nous allons clôturer cette séance. Christopher, je sais que vous voulez faire des commentaires, faites-le à travers la liste de diffusion, merci.

Je voudrais également remercier Yuliya qui est notre secrétaire et qui abandonne son poste.

GISELLA GRUBER :

C'est juste pour vous rappeler qu'on a le cocktail de réseautage d'EURALO en 45 minutes, dans le foyer, juste dehors de la salle. Si vous restez pour la prochaine session, c'est superbe. Sinon, veuillez, s'il vous plaît, revenir à 18h30 pour le cocktail juste en

dehors de la salle. Il y a une personne qui va se joindre à nous...
C'est l'occasion de signer le protocole d'entente entre EURODIG
et l'ICANN. On aura également Fadi et Steve qui vont se joindre à
nous pour le cocktail. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

SESSION FERMÉE